

Intervention sociale spécialité Responsable de structures sociales et médico-sociales

RNCP5373 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	332, 331
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Montesquieu (Pessac Gironde) Bordeaux IV

<http://www.u-bordeaux4.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel exerce des activités d'encadrement et de direction d'établissements médicaux et médico-sociaux du secteur privé ou de structures associatives de ce domaine.

Il connaît, comprend et met en œuvre les politiques publiques du secteur sanitaire et médico-social.

Il maîtrise les outils de gestion du domaine sanitaire et médico-social.

Il met en œuvre une démarche managériale qualité dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Il tient compte de son environnement professionnel dans ses aspects éthique, juridique et sociologique dans le management sanitaire et social.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans le domaine de l'accueil des enfants et des adultes handicapés, des personnes en difficultés, des personnes âgées et de l'accueil dans le cadre des autres hébergements sociaux (centre d'aide par le travail, aide à domicile..).

Il peut prétendre à un emploi de :

- Directeur d'établissement spécialisé du secteur social et médicosocial
- Directeur-adjoint d'établissement spécialisé du secteur social et médicosocial
- Cadre d'établissement spécialisé du secteur social et médicosocial

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-bordeaux4.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5373/>